

LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS
Sécurité. Flexibilité. Performance.

**RAPPORT DE
GESTION 2024**





Sommaire

Le message du Président	P. 1
L'organigramme	P. 2
La Fondation en bref / chiffres clés	P. 3
Le message du gérant	P. 4
L'analyse d'un membre de la commission de placement	P. 5
L'évolution de la fortune en CHF (millions)	P. 6
La répartition des assurés (actifs et rentiers) en nombre	P. 6
Les intérêts crédités	P. 7
L'évolution du degré de couverture	P. 7
Les placements avec l'allocation d'actifs	P. 8
La performance	P. 8
L'orientation durable des investissements	P. 9
Bilan	P. 10
Le compte d'exploitation	P. 11



Chers membres,

Revoici le message du président que vous attendez tous avec impatience.

Cette fois c'est un coup de gueule et vous comprendrez pourquoi.

En 2024 nous avons voté sur la 13ème rente AVS. Le 3 mars le peuple a voté en faveur d'une réforme qui introduit un petit supplément pour la retraite. Qui ne souhaiterait pas recevoir plus d'argent à la retraite, voici un thème bien populaire et

populiste. Le principe de solidarité prévaut dans le 1er pilier, et on peut s'en accommoder, nous qui avons grandement contribué à l'alimenter durant notre carrière. La 13e rente sera versée dès décembre 2026 et coûtera 4.2 milliards par an.

Reste à savoir comment la financer. Soit on prélève sur les salaires des cotisants actifs, soit on augmente la TVA de 0,7%. Ou un mélange des 2 solutions.

Le 22 septembre nous avons voté sur la réforme de la LPP. Elle a été massivement rejetée par 67.1% de la population. Elle prévoyait un abaissement du taux de conversion, de 6,8% à 6%, devenu nécessaire par l'augmentation de l'espérance de vie. Une modification du barème de cotisation était aussi prévue, soulageant les employeurs pour favoriser l'embauche des seniors. Par ailleurs, le seuil d'accès au deuxième pilier devait être abaissé, permettant à 100'000 personnes d'être nouvellement ou mieux assurées, en particulier les bas salaires. Aussi bien j'ai applaudi de nombreux pans de la réforme, aussi bien j'ai voté contre. Le cœur de la réforme prévoyait une compensation sur 15 ans pour certaines catégories de cotisants. Ce n'est pas tant le montant du prélèvement retenu sur le salaire de TOUS les cotisants qui me posait problème. A l'heure où certaines voix s'élèvent pour demander plus de solidarité entre le 1er et le 2ème pilier, voire de les fusionner, je voulais contrer une manœuvre qui amènerait à s'éloigner du but premier de la LPP, à savoir la capitalisation INDIVIDUELLE. D'autre part, la confédération s'intéresse aussi à cette manne en prévoyant de taxer plus lourdement les sorties en capital de retraite.

Comme vous le voyez l'enjeu consiste à protéger et préserver les acquis qui sont le fruit de notre labeur. Il est important de rester attentif à toute démarche qui s'écarterait du but premier de la LPP.

Touche pas à mes avoirs !! Voici mon coup de gueule.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, je vous adresse, Chers membres, mes respectueuses salutations.

Dr Christian Grangier
Radiologue



La Fondation de prévoyance en faveur de AROMED a été créée en 2001 par l'Association Romande de Médecins. Son but est d'apporter une solution de prévoyance innovante et indépendante pour les médecins, dentistes ou vétérinaires qu'ils soient salariés ou indépendants. Conformément aux dispositions légales, le médecin indépendant a le choix de s'affilier seul à la fondation de prévoyance de son association professionnelle ou de s'affilier avec son personnel. Le Conseil de Fondation, organe suprême, est composé de médecins qui défendent les intérêts de leurs confrères.

CONSEIL DE FONDATION

COMITÉ DE PLACEMENT

D^r Christian Grangier
Président du Conseil
de Fondation

M. Éric Marcozzi
Membre du Conseil
de Fondation

M. Jean Benetti
Docteur en finance

M. Jacques Raemy
Conseiller en
investissement

M. Yves Ducommun
Gérant de la Fondation

D^r Christian Grangier
Radiologue FMH (Président)

D^r Alain Guidon
Cardiologue, interniste et
intensiviste

D^r Samir Lahzami
Pneumologue et Interniste

Maître Alain Gros
Avocat (Secrétaire)

M^{me} Gladys Laffely Maillard
Juriste (experte en fiscalité et
prévoyance)

M. Éric Marcozzi
MSc Économiques HEC

COORDINATION / DIRECTION

Argos Pension SA
M. Yves Ducommun, Directeur
Gérant de la Fondation

**AROMED
MEDICAL SERVICES**
Développement
commercial / Marketing

**Autorité de surveillance
Vaud**

Expert
Pittet Associés SA
Vincent Duc

**Fonds de garantie
Berne**

Organe de contrôle
Fidinter SA

**Administrations
fiscales - OFAS**

Médecin Conseil
D^r Samir Lahzami

Assureur / Réasureur
RP et Mobilière

**Gérant administratif
& comptable**
ARGOS Pension SA

Gérant de fortune
UBS SA

ONE swiss bank SA

DPO Expert nLPD
OBERSON ABELS SA

1'435

assurés

CHF 918

millions d'actifs au total

+7,56%

performance des
placements en 2023

109,7%

degré de couverture

2,48%

rémunération moyenne
sur 10 ans





Chères assurées, chers assurés,

Si l'on demande à « Chatgpt » de décrire l'année écoulée, nous obtenons : « L'année 2024 a été marquée par une recomposition accélérée des équilibres géopolitiques mondiaux, portée par l'intensification des rivalités entre grandes puissances (notamment États-Unis, Chine et Russie), le renforcement des alliances régionales comme les BRICS+, et une instabilité persistante au Moyen-Orient, en Afrique de l'Ouest et en Europe de l'Est. Tandis que les enjeux énergétiques, climatiques et technologiques redéfinissent les rapports de force, de nouvelles zones d'influence émergent, rendant la scène internationale plus multipolaire et incertaine que jamais. »

Si l'on s'en tient aux chiffres présentés dans ce rapport, nous pouvons nous réjouir des résultats obtenus au cours de l'année écoulée. Tous les indicateurs sont au vert, et notre taux de couverture atteint près

de 110 % à fin 2024. Le record d'adhésions enregistré en 2023 (140 nouvelles affiliations) a été largement dépassé, avec près de 170 nouvelles affiliations en 2024. Le nombre total de personnes assurées au sein de la Fondation, y compris les bénéficiaires de rentes, s'élève désormais à 1'435.

Les plans « Smartmed » continuent de rencontrer un franc succès auprès de nos assurés, ainsi que de notre réseau d'apporteurs d'affaires, qui ne cesse de se renforcer.

La Commission de placement a poursuivi la mise en œuvre de la nouvelle allocation stratégique (la version actuelle pour 2025 est présentée en page 8 de ce rapport). Les investissements alternatifs ont été remplacés par des placements en Private Equity et en Infrastructure. La diversification demeure le levier optimal pour faire face aux incertitudes du marché.

Nous poursuivons le développement de notre collaboration avec la Fondation Ethos (www.ethosfund.ch) afin de garantir un impact responsable dans le cadre de nos investissements. Nous avons également mis en ligne notre Charte ISR et la publication de notre deuxième rapport ESG devrait être disponible d'ici à la fin du mois. M. Eric Marcozzi aborde plus en détail cette thématique dans son article à la page 9.

Dans un souci de transparence, le bilan ainsi que le compte d'exploitation présentés en fin de rapport vise à vous offrir une vision claire et détaillée de la gestion financière de votre Fondation de prévoyance.

Pour toute question complémentaire, nous restons à votre disposition via notre site internet :

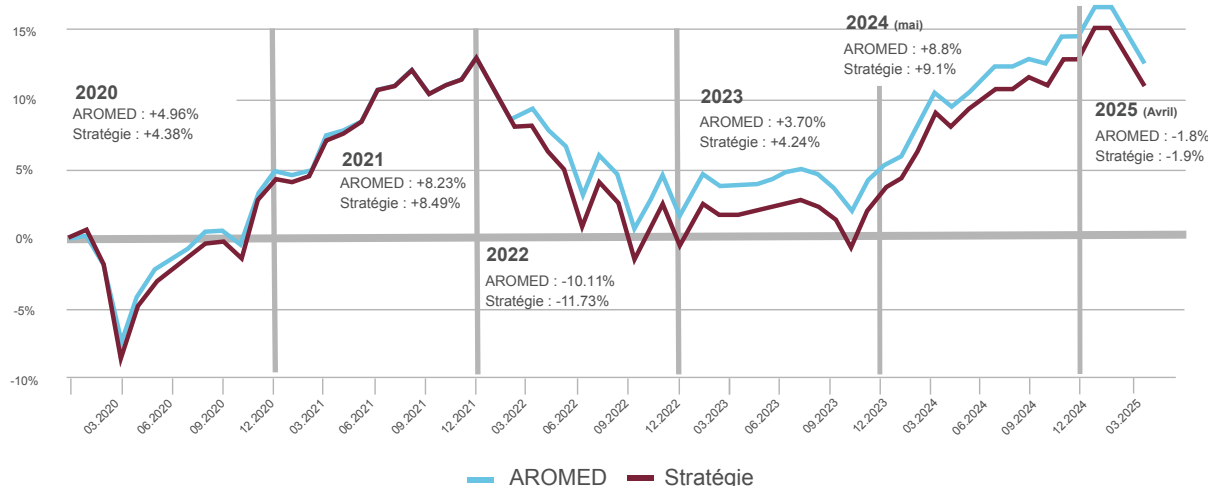
www.aromed.ch.

Avec mes meilleures salutations,

Yves Ducommun
Gérant de la Fondation AROMED



Rendement cumulé AROMED, 31.12.2019 au 30.04.2025



Jean Benetti - Docteur en finance

L'année 2024 a été marquée par des bouleversements politiques et économiques significatifs à l'échelle mondiale. Aux États-Unis, l'économie a défié les prévisions de ralentissement, enregistrant une croissance de la productivité supérieure à celle de la plupart des autres économies avancées. Cela a permis à la Réserve fédérale de réduire les taux d'intérêt. Donald Trump a fait un retour remarqué à la présidence et le parti républicain a remporté les deux chambres du Congrès. En Europe, la situation politique a été tumultueuse, notamment avec des élections mouvementées en France et en Allemagne dans un contexte de retour des populismes.

Les marchés actions ont été les principaux bénéficiaires en termes de performance. L'indice mondial des actions a enregistré une hausse de près de 29% en francs suisses, fortement influencé par le marché américain, en particulier son secteur technologique, ainsi que par la vigueur du dollar. En comparaison, le marché suisse des actions n'a progressé que d'un peu plus de 6%.

Les marchés obligataires ont connu quant à eux une instabilité avec une dispersion marquée des résultats. Les bons du Trésor américain ont impacté négativement la performance des obligations gouvernementales globales (-2%), en raison des inquiétudes suscitées par les promesses de réduction des impôts et d'augmentation des tarifs commerciaux par le nouveau président. En revanche, les obligations suisses ont affiché une performance positive (5.4%), soutenues par une inflation maîtrisée et leur statut de valeur refuge.

Ces résultats ont eu un impact positif sur le portefeuille AROMED, qui a terminé l'année avec une performance de 8.8%, comparée à 9.1% pour la stratégie de la Fondation. Les actions ont été le principal moteur de cette performance, avec une contribution de plus de 6%. Après une année 2023 difficile, la partie satellitaire (immobilier, hedge funds, private equity et infrastructure) a de nouveau contribué positivement (+1.7%), malgré une contribution négative de l'immobilier étranger (-0.3%). Ce dernier semble toutefois se stabiliser après plus de deux ans en territoire négatif. La contribution positive des marchés obligataires de près de 1% est principalement attribuable à la bonne performance des obligations suisses.

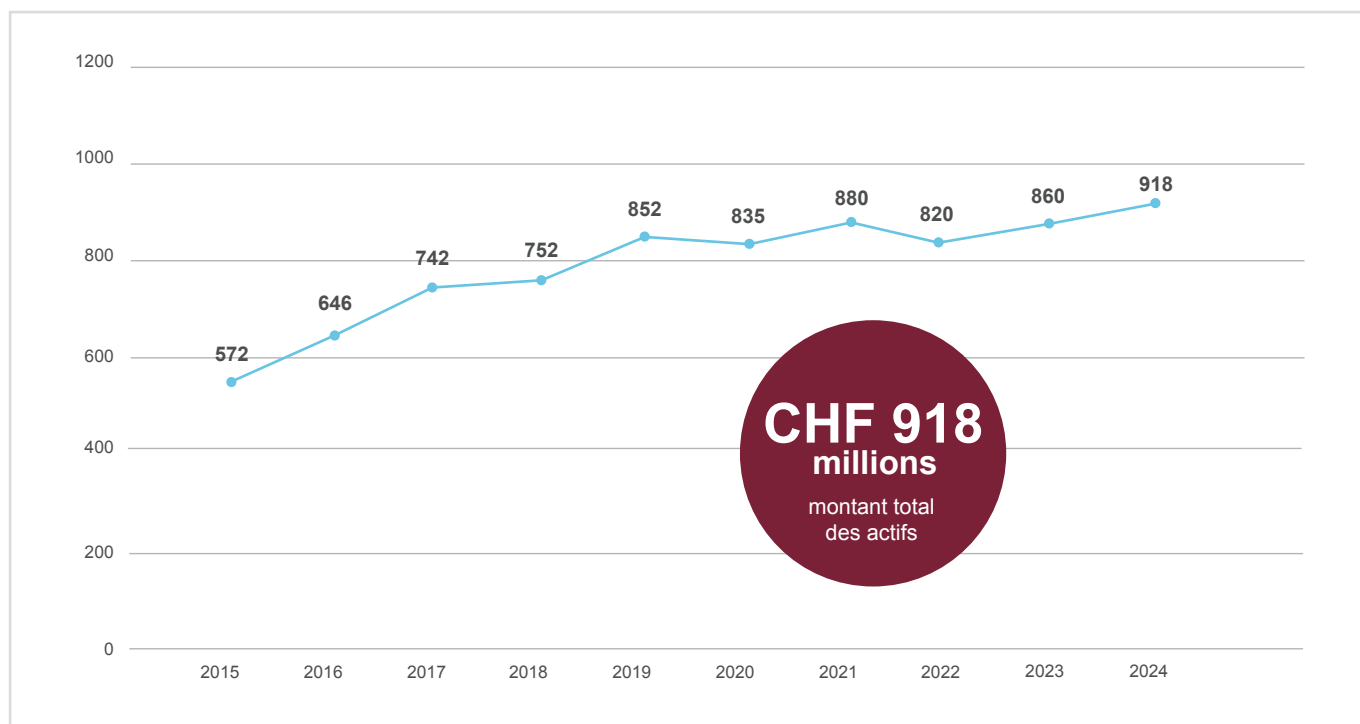
En 2025, les décisions de l'administration américaine concernant les tarifs douaniers ont surpris négativement les marchés, notamment le marché américain et le dollar. A la fin avril, la performance du portefeuille AROMED se situe à -1.8%, contre -1.9% pour la stratégie.



L'évolution de la fortune en CHF (millions)

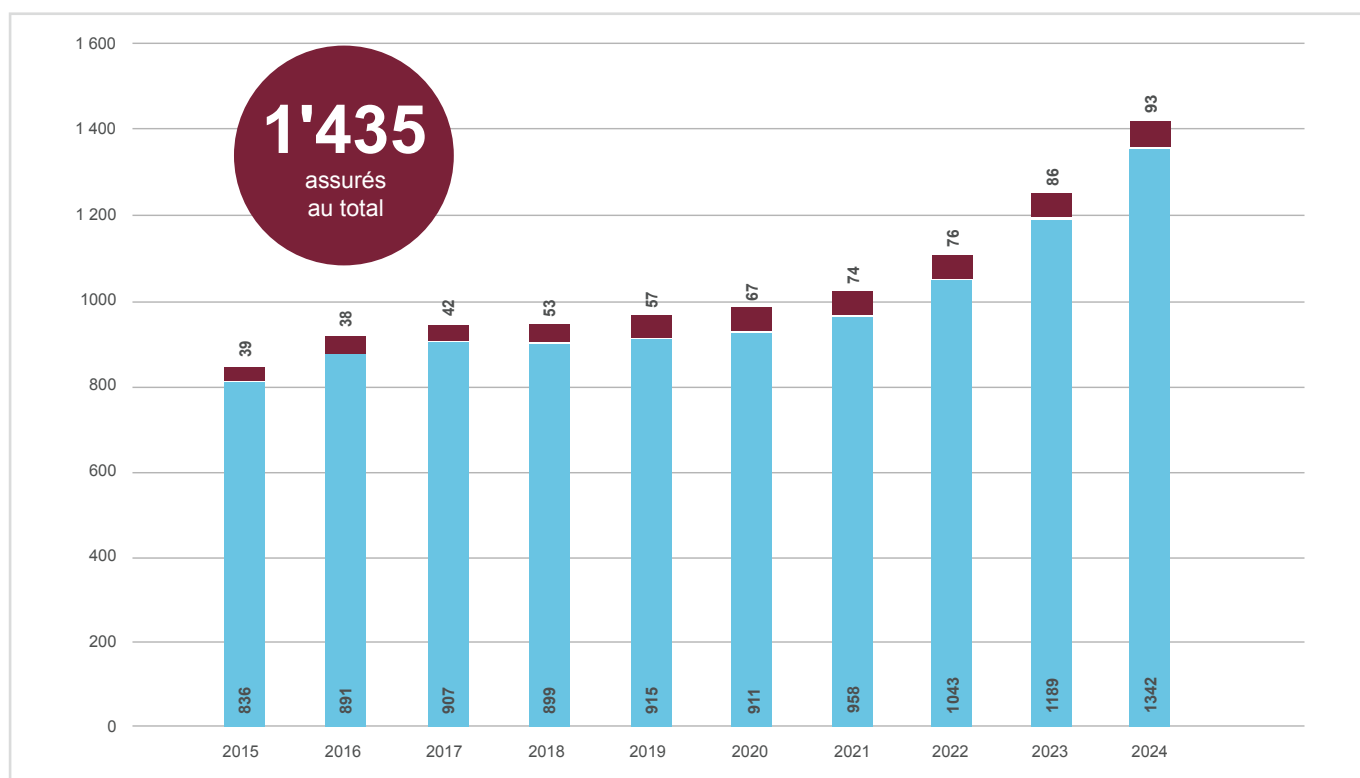
6.

La fortune à disposition pour les placements se monte à CHF 852 millions. En tenant compte des autres actifs provenant des contrats d'assurance et du compte de régularisation, le total de l'actif se monte lui à CHF 918 millions.



La répartition des assurés (actifs et rentiers) en nombre

Le nombre d'assurés est en progression avec 1'435 assurés au total (soit 1'342 actifs et 93 bénéficiaires de rentes) au 31.12.2024. L'ensemble des bénéficiaires de rentes est réassuré auprès de la Mobilière pour le risque d'invalidité et décès et auprès des Retraites Populaires pour les rentes de vieillesse.

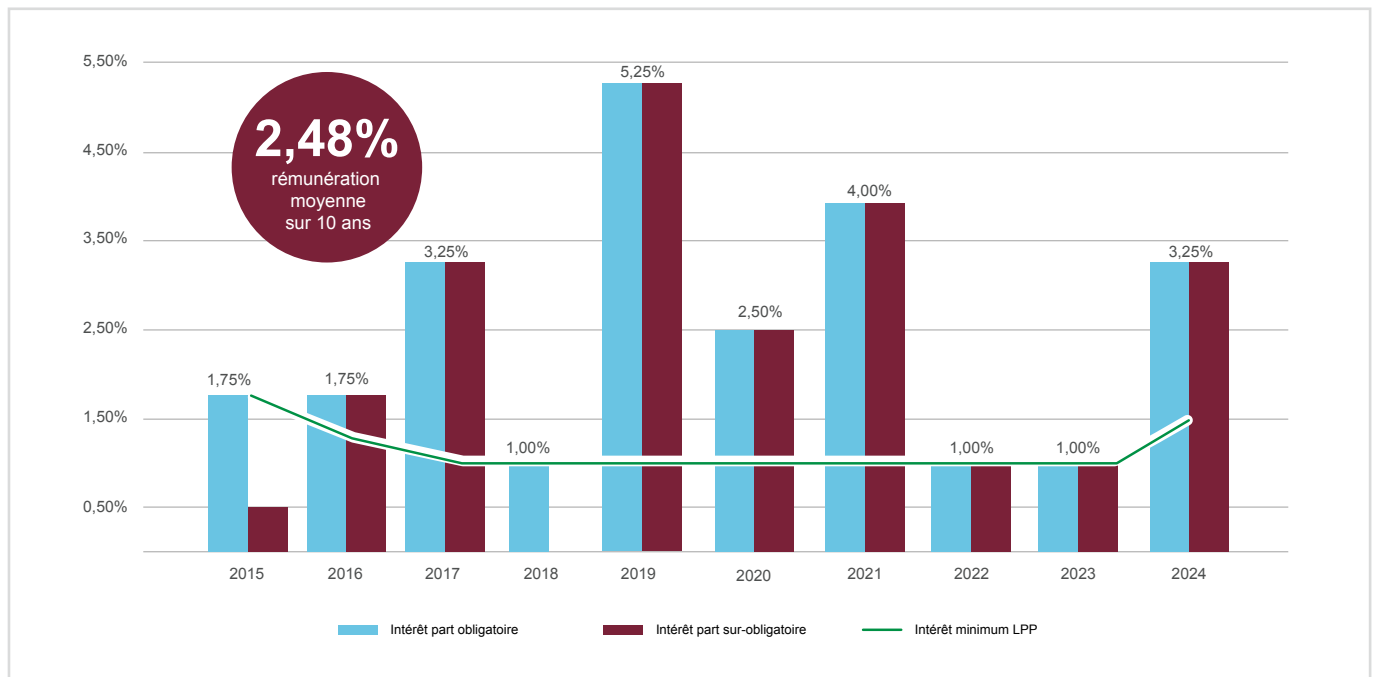




Les intérêts crédités

7.

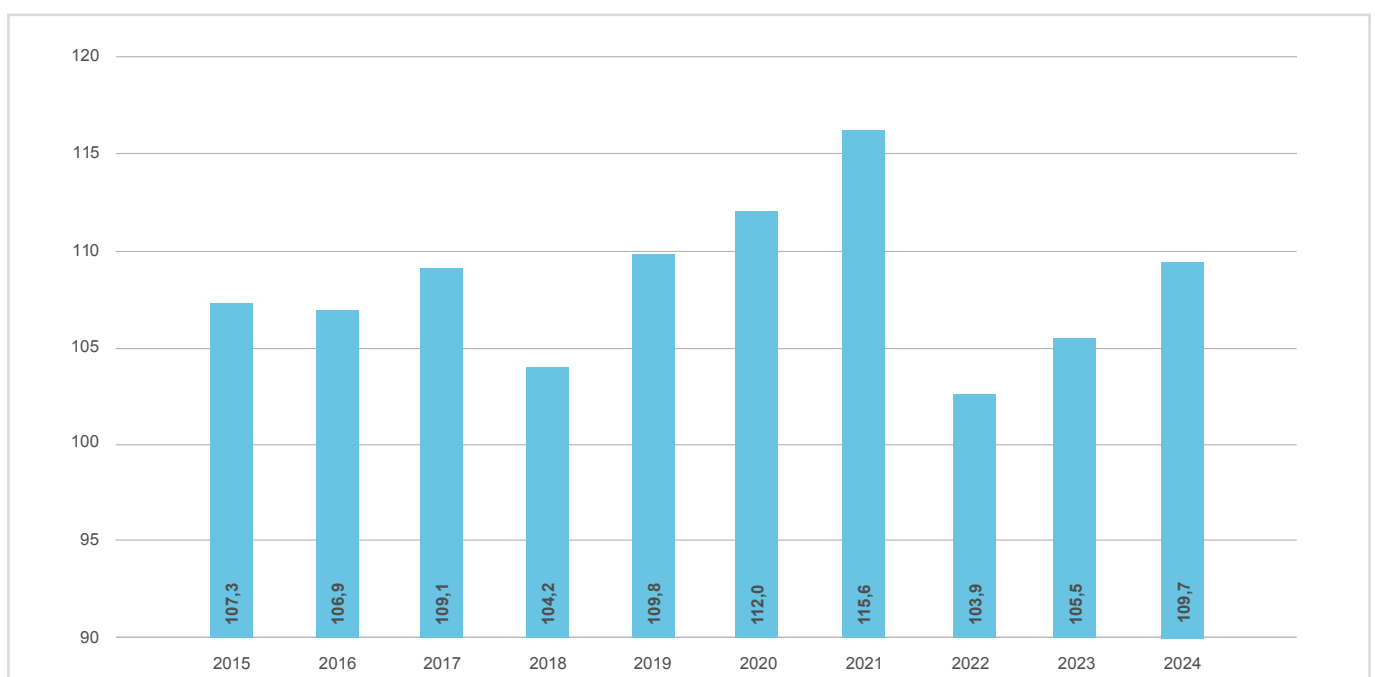
L'intérêt définitif pour l'année 2024 a été fixé à 3.25% (1.0% en 2023).



L'évolution du degré de couverture

Selon l'Article 44 OPP2 : le degré de couverture correspond à la réserve que détient la Fondation en lien avec le taux technique fixé par le Conseil de Fondation en accord avec l'expert en prévoyance professionnelle.

Valeur cible selon allocation stratégique : 115%

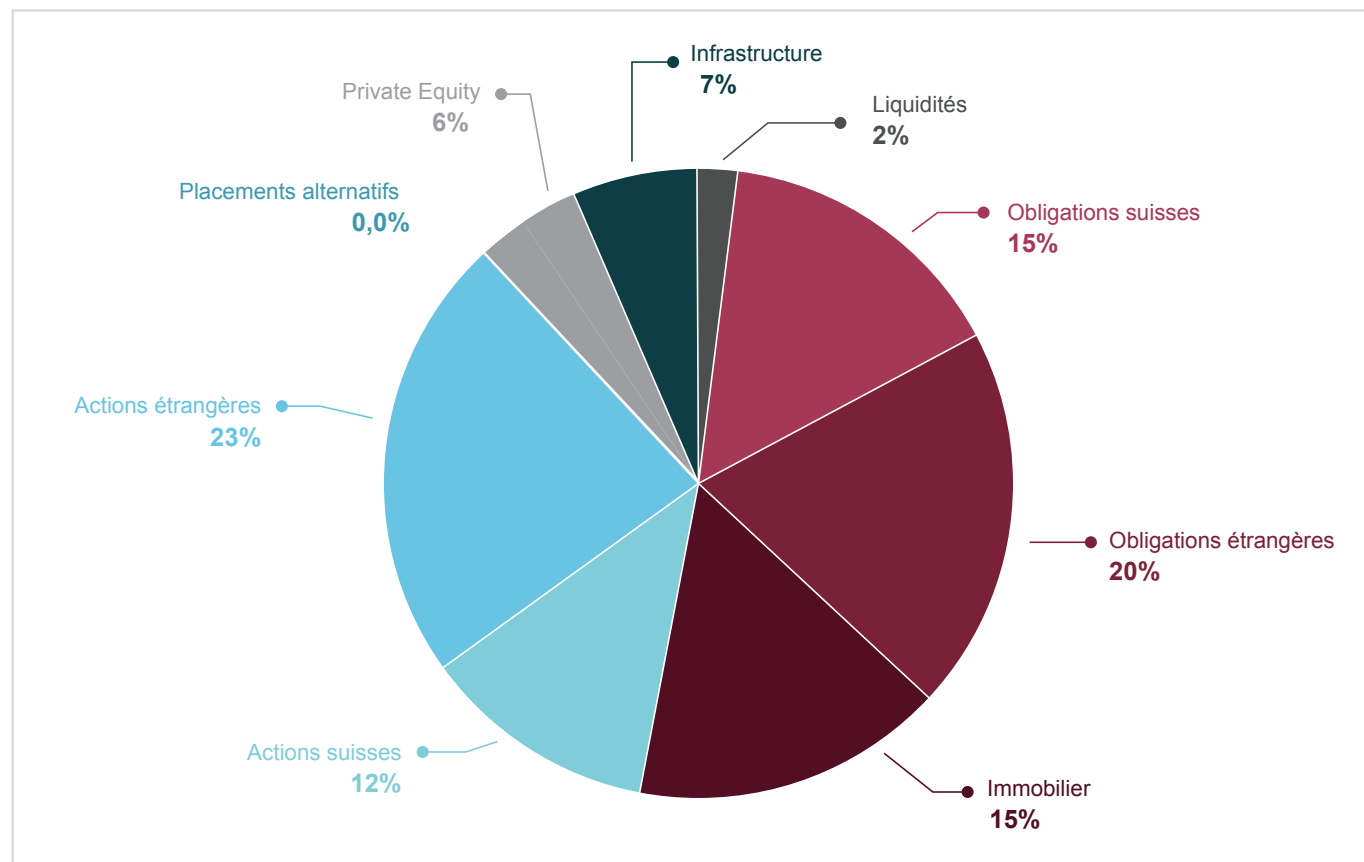




Les placements avec l'allocation d'actifs

8.

Les placements en infrastructure et en Private Equity vont augmenter chaque année de 1% pour atteindre à terme 7% du portefeuille chacun. Les placements en Hedge Funds ont été supprimés.

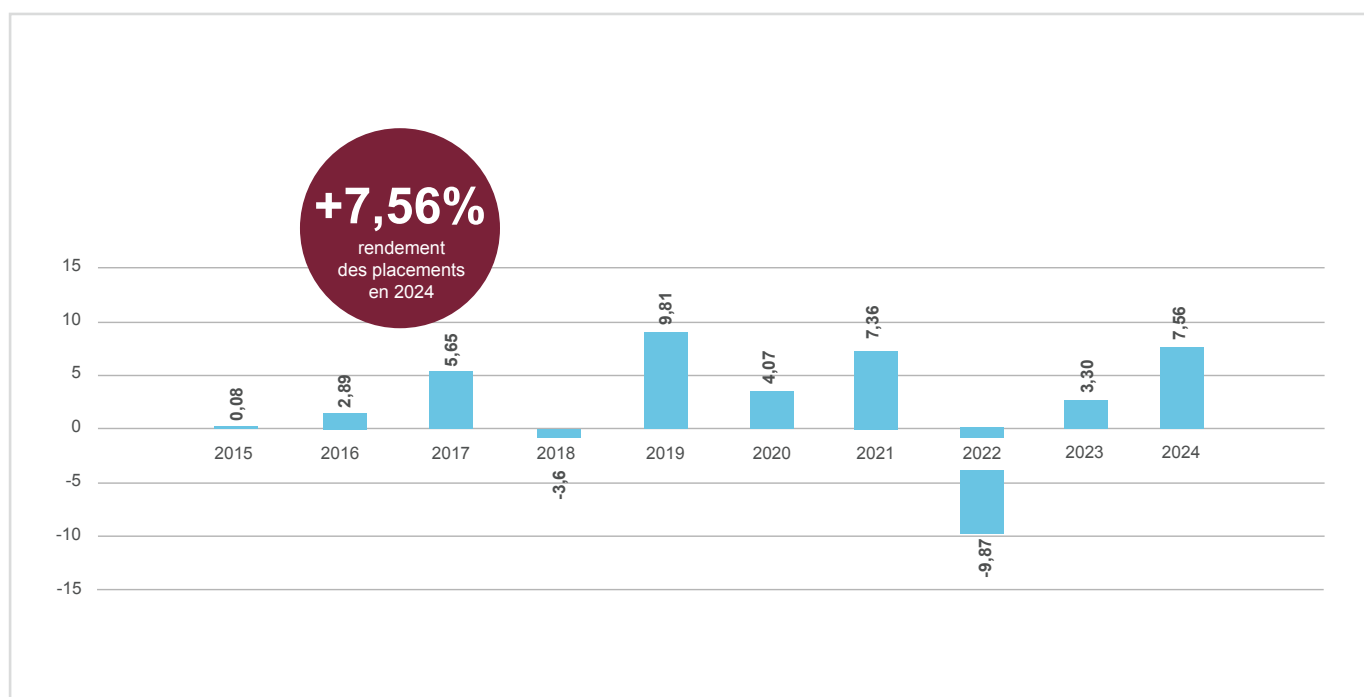


1^{er} janvier 2025



La performance

Le rendement des placements nets en 2024 s'est établi à +7,56%, rebond rassurant au regard des performances en 2023.





Cette année est à marquer d'une « pierre blanche » pour Aromed, car, après 2 ans de réflexions et discussions entre le comité de placement et le conseil de fondation, nous avons pu lors de notre dernière séance 2024, nous mettre d'accord sur un rapport de durabilité et approuver une charte qui sera valable dès 2025. Cette dernière est d'ailleurs à disposition dès maintenant et peut être consultée sur notre site.

Cette charte représente une étape importante dans l'évolution de la Caisse, car cela signifie que le Conseil de fondation ainsi que le Comité de placement devront à l'avenir être conscients et sensibles aux décisions d'investissements ainsi qu'à leur impact environnemental, social et de gouvernance.

Durant l'année 2024, de manière générale, les investissements durables ont poursuivi leur progression malgré un contexte mondial complexe. À l'échelle mondiale, les fonds ESG ont enregistré des entrées nettes de 16 milliards de dollars au dernier trimestre, pour un total de 3 200 milliards de dollars d'actifs, soit une hausse de 8% sur un an. L'Europe reste le leader incontesté, concentrant 84% des actifs mondiaux ESG. En Suisse, les investissements socialement responsables (ISR) et durables ont connu une nette reprise, atteignant un volume total de 1 881 milliards de francs suisses, soit une croissance de 13 % par rapport à l'année précédente. Cette progression marque un retour à une dynamique positive après deux années plus modestes, et témoigne de la maturité croissante du marché suisse de la durabilité. Les investisseurs institutionnels restent les principaux moteurs de cette évolution, mais la part des investisseurs privés s'est aussi renforcée, passant de 28 % à 33 % du total en un an.

Par ailleurs, durant ces douze derniers mois, nous avons assisté à un renforcement des réglementations et des labels, surtout en Europe. Ces mesures visent à lutter contre le greenwashing et à garantir une plus grande transparence pour les investisseurs.

En résumé, 2024 a été une année de consolidation et de croissance pour les investissements durables en Suisse et dans le monde, portée par une demande soutenue, des stratégies plus sophistiquées et une attention croissante à l'impact réel des placements. Cette dynamique reflète l'importance accordée à la gestion des risques à long terme et à la contribution à une économie plus durable, tant par les caisses de pension que par l'ensemble du secteur financier. La création de la Charte de durabilité Aromed arrive donc à point nommé et s'intègre parfaitement dans cette évolution du monde de l'investissement durable et responsable. Nous nous réjouissons de cette nouvelle étape et de pouvoir, à l'avenir, continuer de communiquer et partager sur ce thème avec nos assurés.

Eric Marcozzi
MSc Economiques – HEC
Membre du Conseil de la Fondation

Bilan au 31 décembre 2024

2024

2023

ACTIF	Annexe	CHF	CHF
Placements	VI		
Liquidités	VI.5	31 758 274.17	51 887 997.25
Obligations (y.c. fonds de placement)	VI.5	290 139 879.48	256 725 476.01
Actions (y.c. fonds de placement)	VI.5	294 543 189.15	256 026 353.60
Immobilier (y.c. fonds de placement)	VI.5	127 431 243.27	134 302 224.48
Placements alternatifs	VI.5	45 938 391.12	44 796 759.60
Infrastructures	VI.5	62 178 447.31	48 597 583.24
		851 989 424.50	792 336 394.18
Compte de régularisation actif	VII.1	5 573 898.51	4 946 737.13
Actifs provenant de contrats d'assurance	V2	60 623 097.70	63 032 392.55
Total de l'actif		918 186 420.71	860 315 523.86
PASSIF			
Dettes			
Prestations de libre passage & capital		17 850 954.50	23 306 882.80
Autres dettes		6 462.10	0.00
		17 857 416.60	23 306 882.80
Compte de régularisation passif	VII.2	2 188 150.33	1 374 610.19
Réserves de contribution passif	V9	0.00	0.00
Provisions non techniques		0.00	0.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	V		
Capital de prévoyance des assurés cotisants	V.3	746 987 430.10	719 900 033.15
Complément pour norme minimale	V.3	9 851.15	4 962.45
Capital de prévoyance des invalides	V.5	6 090 078.70	4 970 530.20
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	V.5	1 869 527.00	1 421 615.00
Capital résiduel	V.5	0.00	8 953.60
Passif résultant de contrats d'assurance	V2	63 543 097.70	65 952 392.55
Provisions techniques	V.6	186 953.00	142 161.00
		818 686 937.65	792 400 647.95
Réserve de fluctuation de valeur	VI.3	79 453 916.13	43 233 382.92
Capital de la Fondation / Fonds libres			
Situation en début de période		0.00	0.00
Excédent de produits / charges (-)		0.00	0.00
Situation en fin de période		0.00	0.00
Total du passif		918 186 420.71	860 315 523.86

Compte d'exploitation de l'exercice		2024	2023
	Annexe	CHF	CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres			
Cotisations des salariés		4 387 119.10	4 039 239.80
Cotisations des employeurs		37 248 575.30	34 867 249.95
Rachats		27 938 777.70	25 375 233.63
		69 574 472.10	64 281 723.38
Prestations d'entrée des actifs			
Apports de libre passage		31 909 100.64	24 072 225.15
Apports de libre passage (transfert interne)		0.00	1 033 133.10
Remboursements apports libre passage suite divorce		108 212.10	315 759.75
Remboursements accessions à la propriété		691 971.30	1 691 003.50
Remboursements de versements anticipés de divorces		1 075 758.60	1 290 649.45
		33 785 042.64	28 402 770.95
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		103 359 514.74	92 684 494.33
Prestations réglementaires			
Rentes de retraite		-2 571 076.50	-2 548 102.35
Rentes de conjoint		-434 654.30	-367 864.70
Rentes d'invalidité		-911 124.50	-458 087.45
Rentes d'enfant		-329 955.95	-245 434.05
Rentes de Retraite C		-76 097.80	-76 097.80
Prestations en capital à la retraite - actifs		-60 277 984.75	-40 019 225.75
Retrait partiel & Part excédentaire		-10 385 461.05	-8 832 792.85
Prestations en capital au décès - actifs		-2 393 347.50	-22 529.35
Prestations en capital au décès - invalides		-366 747.40	0.00
Prestations en capital à l'invalidité		-3 869 293.00	0.00
Utilisation part aux bénéfices d'assurance		-468 131.60	-312 269.05
		-82 083 874.35	-52 882 403.35
Prestations de sortie des actifs			
Prestations de libre passage en cas de sortie		-14 531 223.00	-22 274 691.05
Versements divorce		-9 308.30	-834 634.80
Versements anticipés accession à la propriété		-1 755 343.65	-1 626 503.05
		-16 295 874.95	-24 735 828.90
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-98 379 749.30	-77 618 232.25
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de contributions			
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance assurés cotisants	V3	-5 226 036.90	-11 556 413.63
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux de prévoyance des invalides	V5	-926 467.55	-4 643 856.10
(+) Dissolution / Constitution (-) de capitaux des bénéficiaires de rentes des retraites		-438 958.40	55 886.60
(+) Dissolution / Constitution (-) de provisions techniques	V6	-44 792.00	4 694.00
Rémunération du capital épargne	V3	-21 866 248.75	-6 750 062.85
Rémunération du capital Invalide		-193 080.95	-110 653.20
		-28 695 584.55	-23 000 405.18
Produits de prestations d'assurance			
Prestations d'assurance rentes		4 214 535.55	3 617 412.00
Prestations d'assurance libérations		472 327.20	453 903.65
Prestation en capital reçu (décès)		885 828.20	287 692.70
Parts aux bénéfices des assurances		468 131.60	312 269.05
		6 040 822.55	4 671 277.40



Compte d'exploitation de l'exercice		2024	2023
	Annexe	CHF	CHF
Charges d'assurance			
Primes d'assurance risque		-1 951 373.90	-1 787 801.70
Primes d'assurance frais		-284 939.60	-261 054.80
Cotisations au Fonds de garantie		-105 219.00	-90 936.00
Prestation en capital versé (décès)		-885 828.20	-287 692.70
		-3 227 360.70	-2 427 485.20
Résultat net de l'activité d'assurance		-20 902 357.26	-5 690 350.90
Résultat net des placements	VI.9		
Liquidités		247 082.52	31 464.87
Obligations (y.c. fonds de placement)		8 004 058.46	16 662 463.78
Actions (y.c. fonds de placement)		46 970 644.90	19 947 084.77
Immobilier (y.c. fonds de placement)		-1 994 598.40	-8 549 787.41
Placements Hedge Funds		3 261 712.26	4 230 189.76
Placements Private Equities		2 816 426.18	-99 361.74
Placements Infrastructures		9 896 197.28	723 803.96
Frais d'administration des placements		-7 016 908.25	-7 218 871.49
Intérêts en cas de sortie		-44 819.45	-51 881.60
		62 139 795.50	25 675 104.90
Dissolution / Constitution de provisions non techniques		0.00	0.00
Autres produits			
Produits divers		5 474.22	90 945.13
		5 474.22	90 945.13
Autres frais			
Frais divers		-0.04	-11.95
Frais contentieux & juridiques		-707.83	-4 829.10
Développement Aromed Free		-25 139.65	-3 446.40
		-25 847.52	-8 287.45
Frais d'administration	VII.5		
Frais administration générale et gestion		-133 391.00	-137 794.60
Frais TAC & Direction		-985 660.13	-2 009 186.90
Frais Commerciaux		-1 639 877.00	-1 746 894.00
Honoraires de l'organe de révision et de l'expert en prévoyance		-34 159.60	-54 972.80
Commissions courtage		-1 310 102.05	-1 255 681.99
Commissions acquisition		-510 000.00	-417 000.00
Emoluments Autorité de Surveillance		-14 095.95	-15 874.40
Frais de marketing et de publicité		-369 246.00	-394 952.00
		-4 996 531.73	-6 032 356.69
Excédent de produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		36 220 533.21	14 035 054.99
Constitution / Libération de la réserve de fluctuation de valeurs	VI.3	-36 220 533.21	-14 035 054.99
Excédent des produits / Excédent des charges		0.00	0.00



AROMED | LA FONDATION DE PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE

Fondation AROMED

Route des Avouillons 30, 1196 Gland

info@aromed.ch

+4122 365 66 67

www.aromed.ch

